

## Quelle place pour les écoles de devoirs en tant que partenaires de l'éducation?



*Les écoles de devoirs développent, depuis parfois plus de trente ans, des projets de soutien à la scolarité des enfants et des jeunes de milieu populaire. Si depuis toujours elles situent leur travail de soutien en complémentarité de l'école, les formes de ce partenariat ont évolué au cours du temps.*

Cette évolution s'est traduite par un effacement progressif de la place des écoles de devoirs en tant que partenaires de l'éducation. Ainsi, des projets de partenariat de quartier (1987-88) en Zones d'Education Prioritaires (1989) et plus récemment en établissements D+ (1998), les écoles de devoirs se sentent progressivement exclues des politiques visant à lutter contre la discrimination et l'échec scolaire...

Avec le Contrat Stratégique pour l'Education, elles ne se sont guère senties davantage reconnues. Elles n'ont pas été consultées pour apporter leur point de vue au sein de la réflexion qui a été menée autour du projet et n'ont pas été invitées à participer aux réunions organisées par la Ministre en différents lieux de la Communauté française. Cela confirme l'isolement dans lequel les écoles de devoirs poursuivent aujourd'hui leur travail. Néanmoins, même si nous n'étions pas consultés, nous avons décidé de faire entendre notre voix. Une dizaine d'anima-

teurs d'une dizaine d'écoles de devoirs membres de notre coordination ont lu et analysé le premier projet. Au-delà de l'appui aux constats posés par ce texte, les écoles de devoirs, au-travers des remarques formulées concernant certaines propositions (tronc commun, apprentissage de la lecture, remédiation, recentrage des missions des CPMS, mixité sociale...), souhaitaient réaffirmer leurs objectifs, missions et rôles de



partenaires de l'éducation au côté de l'école et des familles.

Quant au contenu, nous avons apprécié le fait que le projet de Contrat Stratégique soit porteur d'une ouverture avec la proposition de réaliser une convention de partenariat avec le secteur associatif (les écoles de devoirs n'étant cependant pas formellement citées). Mais, à la lecture du texte finalement adopté, celui du Contrat pour l'École, nous avons constaté que cette idée n'était plus mentionnée que comme une perspective... dans les dernières lignes. Dommage !

### **Echecs scolaires: constats partagés**

La Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles ne pouvait qu'adhérer aux constats présentés dans le projet de Contrat Stratégique et soutenir les objectifs généraux et ambitieux de celui-ci (ambitions par ailleurs nettement revues à la baisse dans le Contrat pour l'École).

Aux ségrégations à l'inscription dont sont victimes certains élèves (liste d'attente de plus d'un an, prise en compte du bulletin, du comportement, PAF pour les activités parascolaires obligatoires,...) suivent les pratiques 'd'écramage' en cours de scolarité (réorientation vers d'autres établissements en ce compris l'enseignement spécial) et la relégation plus ou moins rapide vers des filières dévalorisées avec toutes les conséquences sociales et humaines qui en découlent.

A ces constats, nous ajoutons la tendance très forte de l'école à renvoyer les questions de remédiation vers l'extérieur. Les parents mis au courant des difficultés scolaires de leur enfant sont invités à trouver, le plus souvent par eux-mêmes, des solutions à celles-ci. A l'inégalité face à l'école s'ajoute

une inégalité face à la remédiation, les solutions dépendant fortement de la situation économique des familles. Les uns recourent aux cours particuliers, aux séances de logopédie, aux centres privés de soutien scolaire c'est-à-dire à des services payants..., d'autres aux écoles de devoirs dont ce n'est pourtant pas la mission première !

### **Ecoles de devoirs: des projets à recentrer continuellement sur leurs objectifs de départ**

L'École de devoirs permet de déscolariser les apprentissages et de découvrir leur sens au travers de différentes activités. Ce n'est pas en faisant du travail de renforcement scolaire répétitif que nous aiderons les enfants à réussir à l'école. Mais bien en reconnaissant que toute personne, avec ses multiples savoirs a sa richesse, sa dignité dans la mesure où elle participe à la construction de la société humaine. L'important n'est donc pas l'acquisition des seuls savoirs scolaires, mais bien plutôt *"d'aborder la complexité de la réalité en mettant en interaction sa propre expérience et celle des autres dans la perspective d'un avenir, à l'élaboration duquel*

**En ce mois de juillet 2005, nous recevons un courrier de la Ministre Marie Arena qui a pris connaissance de nos réactions et nous remercie de notre initiative.**

**Elle nous dit prendre bonne note de nos propositions de partenariat avec l'école. Une petite ouverture vers le dialogue et la construction de nouveaux projets ? Nous l'espérons !**

**V.M.**

chacun a sa part dans le présent. Tout savoir n'est pas d'emblée accessible à tous, n'a pas la même utilité pour tous. Tout savoir ne s'acquiert pas de la même façon, au même rythme, par chacun. Cependant chacun possède des savoirs utiles et intéressants pour d'autres, et par conséquent, pour la société.

*Est-ce que tu peux raconter un moment qui t'a semblé difficile dans tes études?*

C'est dans les sciences humaines et sciences et technologies. Le prof nous faisait un cours et quelques semaines plus tard, on devait faire un dossier. Déjà je n'avais pas Internet et donc je ne savais pas beaucoup remplir.

Et je ne savais même pas qu'il y avait une bibliothèque à côté de chez moi. Et donc je faisais seulement avec les bouquins que j'avais.

Chaque fois j'avais seulement 2 ou 3 feuilles par rapport à d'autres qui avaient des grosses fardes. Donc chaque fois j'avais 3 sur 10, 4 sur 10...

Un jour, juste quand j'avais fini ma 6<sup>e</sup> année, mon voisin m'a dit qu'il y avait une bibliothèque dans le quartier. J'avais deux examens de passage. Donc j'ai quand même pu rendre de grosses fardes.

*Et chacun est susceptible de transmettre son savoir. Le transmettre, c'est le communiquer en aidant l'autre à se l'approprier" 1.*

Les écoles de devoirs dans leur projet de travail sur les rapports aux savoirs et aux apprentissages portent des valeurs d'entraide et de solidarité. Ces valeurs, dans une société individualiste, de consommation et de compétition, ne sont pas toujours faciles à défendre. Les écoles de devoirs voient en effet leurs projets confrontés aux attentes de l'école, des parents, des enfants et des jeunes, attentes parfois très revendicatives et en contradiction avec le projet qu'elles-mêmes portent.

Ainsi tel parent revendique que son enfant fasse essentiellement du travail scolaire et que l'école de devoirs garantisse sa réussite, tel enseignant charge une association d'apprendre à lire à un enfant de troisième primaire, tel enfant demande à l'animateur qu'il fasse son travail à sa place... Autant de situations qui interpellent et nécessitent une approche plus globale de l'enfant tenant compte de son environnement qu'il soit scolaire, familial ou amical. Une approche qui privilégie un travail avec l'ensemble des acteurs de l'éducation.

### **De l'instrumentalisation des projets à leur complémentarité au côté des acteurs de l'éducation**

*"Quand une école de devoirs organise du soutien scolaire, ce n'est pas le devoir qu'elle vise, c'est le sens des apprentissages. Dans un atelier jeu, c'est le vivre ensemble. Dans un atelier lecture, c'est la découverte de la littérature. Dans un atelier d'arts plastiques, on interroge le beau. Dans un atelier théâtre, son rapport à la parole. Dans un atelier photo, la*

**J**e suis allée à l'école un peu partout pour mes primaires. Comme ma mère déménageait souvent, elle était obligée de me changer d'école. C'était très difficile car ça se faisait souvent en milieu d'année scolaire et ce n'était pas les mêmes matières. Alors j'étais seule au bout de la classe.

Comme j'avais des difficultés pour mes études secondaires, ma mère m'a mise dans l'enseignement spécial. J'aimais bien la couture. Quand je l'ai dit à ma mère, elle m'a répondu : "Non, tu feras vente car il n'y a pas de débouchés en couture". Alors j'ai suivi son idée et j'ai fait la folle.

Bien sûr, j'étais obligée d'aller à l'école mais le plus souvent j'allais me balader avec mes copines. Je n'aimais que mon prof de vente et pour le reste, je n'ai fait que des bêtises. Je suis quand même restée jusqu'à l'âge de 17 ans et puis je suis tombée enceinte.

*construction de l'image. Dans un centre de documentation, la critique de l'information. Dans une visite d'exposition, notre histoire... Pour rendre un tel projet possible, il faut se centrer sur le jeune dans toutes ses dimensions. Il n'est pas tantôt un élève, tantôt l'enfant de Monsieur X., tantôt le fils d'une communauté... Mais il est toujours un jeune, avec une histoire propre, des besoins et des questions multiples. Pour rencontrer le jeune là où il est, les écoles de devoirs ont choisi de travailler avec lui, mais aussi avec ses parents, avec l'école et avec tous les partenaires de l'éducation. Pour nous, le projet des écoles de devoirs est à la fois global et transversal, en ce sens qu'il permet au jeune de venir avec l'ensemble de ses questions, d'expérimenter différents moyens d'expression en vue d'interroger son univers, son rapport au savoir, à l'autre et au monde."*<sup>2</sup>

Travailler en équipe pluridisciplinaire (animateurs, éducateurs, assistant sociaux, enseignants, artistes,...) permet à chacun, par ses formations et compétences particulières, d'apporter sa propre contribution à la

réflexion, à l'analyse de la pratique professionnelle et à la construction de projets. Nous sommes prêts à soutenir les initiatives riches et variées qui articulent soutien individuel, actions collectives (pédagogiques, culturelles, récréatives et sportives) et développement communautaire (groupes de paroles pour parents, fêtes, expositions, conseils de participation d'écoles,...). C'est en ce sens que nous concevons notre travail, c'est en ce sens que nous aurions voulu être reconnus dans le cadre du Contrat pour l'École !

**Véronique MARISSAL**  
Coordination des  
Ecoles de Devoirs de Bruxelles

- 1 Claire et Marc HEBER-SUFFRIN, **Le cercle des savoirs reconnus**, EPI, Desclée de Brouwer, pp. 41-42.
- 2 Extrait de la Contribution de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles aux Etats généraux de la Culture - Secteur Jeunesse, le 15 mars 2005.

Pour en savoir davantage sur les écoles de devoirs et la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles: [www.cedd-bxl.be](http://www.cedd-bxl.be).